

Le 16 septembre 2020

## Commission Permanente de la Région Normandie

Depuis le siège de la Région à Caen, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, lundi 14 septembre, la commission permanente de la Région Normandie, par visio conférence, pour examiner près de 150 dossiers. On peut notamment retenir :

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les élus régionaux ont accordé :

- des prêts à taux nul à **16 entreprises normandes** pour un montant de **975 000 euros au titre du dispositif Prêt COVID 19-Trésorerie**,
- **614 854 euros** pour 76 projets de création ou reprise de commerces ou de petites entreprises au titre du dispositif Coup de pouce,
- plus de **2,99 millions d'euros** de prêts à taux nul au titre du dispositif Impulsion Développement à **13 entreprises**, permettant la création de **99 emplois**,
- plus de **1,13 million d'euros** sous forme de prêts à taux nul, et **92 981 euros** de subventions à **8 entreprises** au titre du dispositif ARME, permettant la sauvegarde de **332 emplois**,
- une subvention de **40 000 euros** au titre du dispositif **Impulsion Innovation**, à l'entreprise CIBEL (CIRCUITS IMPRIMES DE BELLEME), spécialisée dans la fabrication de cartes électroniques, pour son projet innovant EPIG (Electroless Palladium Immersion Gold) appliqué aux composants enterrés,
- une subvention de **53 340 euros** à la **Communauté de Communes Granville Terre et Mer** afin d'accompagner les artisans-commerçants implantés sur son territoire dans **leur transformation numérique** par un état des lieux de la digitalisation des artisans et la mise en place d'un plan d'actions personnalisé,
- la contribution des communes et de leurs regroupements au **fonds « Prêts Relève Solidaire »**, destiné aux entreprises de l'Economie sociale et solidaire subissant les conséquences économiques de la crise sanitaire,
- des subventions pour un montant total de **253 580 euros** pour la réalisation de 22 projets d'entreprises de l'Economie sociale et solidaire au titre du dispositif « **Emergence ESS** »,
- une subvention de 551 050 euros à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre (76) pour la réhabilitation d'un bâtiment industriel en hôtel d'entreprises à Sasseville (76)

### ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

#### **- 565 000 euros pour soutenir l'implantation de l'ISEN à Caen**

La Région poursuit en 2020 son soutien à l'association YNCREA Ouest, pour l'implantation de l'ISEN sur le site de Caen, en lui attribuant une subvention de 565 000 euros, destinée à couvrir les premiers frais liés à la rentrée universitaire 2020-2021.

#### **- Soutien à l'Association Relais d'Sciences**

Les élus régionaux ont voté une subvention de 540 000 euros à l'Association Relais d'Sciences pour la réalisation de son programme d'actions 2020-2021, dans le but de développer une culture scientifique et de l'innovation pour tous en Normandie.

### **- Soutien au CRIANN**

La Région Normandie alloue 200 000 euros au Centre de Ressources Informatiques et d'Applications Numériques de Normandie (CRIANN), pour le renouvellement de divers équipements pour le réseau régional de télécommunications Syvik, des équipements pour le supercalculateur Myria et divers matériels pour le système d'information.

### **- Soutien à 5 Chaires d'excellence**

La Région cherche à promouvoir l'accueil de chercheur(e)s et enseignant(e)s-chercheur(e)s extérieur(e)s aux établissements normands.

A ce titre, elle accorde au total plus de 2,66 millions d'euros à 5 chaires d'excellence :

- BB@C « Blood & Brain @ Caen-Normandie » portée par l'INSERM ;
- ICF « Industrial crystallization fundamentals » portée par l'Université de Rouen Normandie,
- H4Clean H2oriZEO « Advanced Porous and Textural Engineering of Zeolitic Materials for a Cleaner Energy: Going beyond the Horizon » portée par le CNRS Délégation de Normandie,
- DOLFIN « DrOplet-Laden Flame Interactions » portée par l'INSA de Rouen Normandie;
- NANOXE « Utilisation de nanoémulsions dirigées pour l'Imagerie par Résonance Magnétique du Xénon hyperpolarisé de l'inflammation » portée par l'Université de Caen Normandie.

## **LYCEES**

### **- La Région consacrera en 2021 plus de 46 millions d'euros au fonctionnement des lycées normands**

Cette dotation globale de fonctionnement pour 2021 de plus de 46,33 millions d'euros est répartie de la manière suivante :

- **44,60 millions d'euros de Dotation globale de fonctionnement** des lycées publics pour 2021,
- **1,33 million d'euros** pour la **Dotation d'accompagnement des projets éducatifs (DAPE)** des EPLE, qui permet l'accompagnement des projets d'établissement en lien avec la démarche du lycée du Futur et le programme des actions éducatives régionales,
- **399 968 euros** pour la **Dotation Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)**, permettant de compenser les dépenses les plus importantes des EPLE normands pour la fiscalité afférente à l'enlèvement et au traitement des déchets ménagers et assimilés

### **- Près de 3 millions d'euros pour équiper les lycées normands**

Les élus régionaux ont accordé plus de 2,99 millions d'euros à 55 lycées pour l'acquisition d'équipements, notamment pédagogiques (422 890 €) et de mobiliers pour les espaces projets (Fablabs et Créalabs) de certaines séries de la voie technologique (STI2D et STD2A), en accompagnement des évolutions des référentiels et usages pédagogiques.

### **- Financement des équipements sportifs**

En outre, les élus régionaux ont décidé d'attribuer plus de 1,36 million d'euros pour le financement d'équipements sportifs, utilisés par des lycéens, aux Communes d'Herouville-St-Clair, de Val de Reuil, aux Communautés de communes d'Yvetot Normandie, et Coutances Mer et Bocage.

### **- Encourager la réussite des élèves**

Le Réseau Canopé, opérateur public, est un acteur majeur pour renforcer l'action de la communauté éducative en intervenant dans cinq domaines clés : pédagogie, numérique éducatif, éducation et citoyenneté, arts-culture et patrimoine, documentation.

La Région Normandie accorde au Réseau Canopé une subvention de 230 000 euros pour la mise en œuvre des actions sur l'année scolaire 2020-2021.

## **FORMATION - ORIENTATION**

### **- 675 000 euros pour le développement des Ecoles de production**

La Région Normandie accorde 675 000 euros aux 6 écoles de production suivantes :

- 240 000 euros à Le Petit Plat à Petit-Quevilly (76),
- 120 000 euros à Usin'Eure (27),
- 115 000 euros à l'Institut Lemonnier de Caen (14),
- 80 000 euros à l'Ecole d'usinage du Cotentin (50),
- 60 000 euros à l'Ecole de production en maraîchage de Beaumesnil (27),
- 60 000 euros à l'Ecole de production de la Métropole havraise (76).

### **- La Région Normandie encourage la formation des Normands**

Au titre de sa politique en faveur de la formation, la Région accorde :

- plus de 1,34 million d'euros pour la prise en charge de 200 parcours de formation de demandeurs d'emploi, au titre du dispositif « Qualif Individuel »,
- 62 500 euros pour accompagner 49 projets de Validation des Acquis par l'expérience.

### **- Convention de partenariat entre Transitions Pro Normandie et la Région**

Les élus régionaux ont adopté les termes de la convention globale de partenariat triennale entre la Région Normandie et Transitions Pro Normandie (anciennement Fongecif) au titre de leur compétence sur le champ de la formation professionnelle et de l'information sur les métiers, pour la période 2020 – 2022.

La Région souhaite notamment venir en appui de Transitions Pro sur le développement des compétences des actifs, avec une attention particulière pour des salariés précaires dont l'emploi est fragilisé dans la période de crise qui s'annonce.

### **- Aide à l'accès au permis de conduire**

La Région a mis en place ce dispositif d'aide pour favoriser le retour à l'emploi à l'issue d'une formation qualifiante, ou suivant une formation débouchant sur un métier où le permis B est nécessaire, à hauteur de 50% du coût et dans la limite de 600 euros. Les métiers ouvrant droit à l'aide au permis de conduire sont : maintenance informatique, propreté, sécurité, agriculture, équin, des espaces verts et de la forêt, animation et sport, bâtiment et travaux publics, service à la personne.

## **SANTE**

### **- Augmentation du nombre de places en formation d'Infirmier(e) et aide exceptionnelle aux élèves et étudiants**

Dans le cadre de la mise en place de la carte de formations sanitaires et sociales, la Région Normandie créé 76 places de formation en soins infirmiers supplémentaires, portant le nombre de places de 1520 à 1596.

De plus, il a été décidé d'attribuer une aide exceptionnelle de 900 450 euros à 999 élèves aides-soignants et étudiants infirmiers impliqués dans la lutte contre le Covid 19.

### **- La Région soutient le développement des PSLA en Normandie**

Les élus régionaux ont décidé d'attribuer :

- 250 000 euros à la Communauté de Communes Lyons Andelle pour la construction d'un PSLA sur la commune de Charleval (27),
- 100 000 euros à la Communauté de Communes Isigny-Omaha Intercom pour la construction d'une extension de PSLA sur la commune d'Isigny-sur-Mer (14),
- 50 000 euros à la Communauté de Communes des Pays de l'Aigle pour la construction d'une extension d'annexe de PSLA sur la commune de Moulins-la-Marche (61).

### **- 299 680 euros pour la Fondation Charles Nicolle**

La Région soutient la Fondation Charles Nicolle Normandie à hauteur de 299 680 euros pour l'acquisition d'équipements innovants par les six centres hospitaliers normands : le CHU de Rouen, le Groupe Hospitalier du Havre, le CHI Eure Seine – Hôpital d'Evreux Vernon, le CHU de Caen, le CHI Alençon-Mamers, et le CHI Mémorial Saint Lô.

### **- 20 000 euros pour le lancement du Portail Web « Med'instal Normandie »**

Dans le cadre de sa Stratégie Santé la Région a mis en place le portail web « Med'instal Normandie », destiné aux professionnels de santé et étudiants en santé en Normandie. Sa mission est de faciliter l'installation des professionnels et la recherche de stages pour les étudiants sur toute la Normandie. Le site recense également les aides mobilisables. La Région finance la mise en place d'une campagne de communication adaptée pour un montant de 20 000 euros.

## **SPORT**

### **- Aide aux grands clubs sportifs normands**

Les élus régionaux ont décidé d'attribuer 815 000 euros à 8 grands clubs sportifs normands pour la saison 2020/2021 pour l'accompagnement des activités de formation, dont le SASP ROUEN HOCKEY ELITE 76 (205 000 euros), et le SEM ALM EVREUX BASKET (160 000 euros).

### **- Accompagnement des athlètes de haut niveau**

La Région souhaite valoriser l'excellence sportive qui contribue à faire rayonner le territoire en soutenant les athlètes licenciés en Normandie et inscrits sur les listes ministérielles espoirs et haut niveau. A ce titre, elle accorde 15 700 euros à 13 athlètes officiant dans 12 disciplines.

### **- « Class Nautic en Normandie »**

La Région Normandie attribue 280 992 euros aux Comités Régionaux de Surf, de Canoë-Kayak, à la Ligue d'Aviron et à la Ligue de Voile de Normandie pour la mise en oeuvre du programme 2020/2021 « Class Nautic en Normandie». Ce programme bénéficie à 80 établissements dans les 5 départements et concerne environ 2 618 élèves.

## **JEUNESSE**

### **- Mobilité internationale des jeunes Normands**

Le dispositif Pass Monde permet de soutenir la mobilité internationale des jeunes normands (lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle...) dans le cadre de leur cursus de formation ou de projets personnels. Les élus régionaux ont décidé d'attribuer des bourses à 25 jeunes normands pour un montant total de 27 120 euros.

### **- 11 lauréats des Olympiades de chimie 2020**

La Région Normandie a attribué un prix régional d'un montant total de 1 000 euros aux 5 lauréats des Olympiades de Chimie de l'Académie de Rouen, et de 1 100 euros aux 6 lauréats de l'Académie de Caen. La finale caennaise a eu lieu le 15 janvier 2020, et la finale rouennaise a eu lieu le 11 mars 2020.

### **- Soutien à l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville)**

Les élus régionaux attribuent à l'AFEV une subvention de 65 000 euros pour le financement de la 3<sup>ème</sup> année du programme 2018/2021, avec pour objectif la prévention du décrochage scolaire, à la démocratisation de l'enseignement supérieur et à l'engagement des jeunes.

## **CULTURE ET PATRIMOINE**

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Région a décidé de soutenir :

- **12 festivals normands annulés ou reconfigurés en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 pour un montant total de 653 000 euros**, parmi lesquels le festival Arts Sonic, Beaugregard, Les Terrasses du Jeudi, Jazz sous les Pommiers...
- **9 festivals Cinéma et Livre pour un montant total de 133 000 euros**, parmi lesquels le Festival Off Courts de Trouville, le festival du film russe d'Honfleur, le Festival « Jeunesse tout courts » de Rémalard en Perche
- **19 groupes musicaux normands** pour un montant total de **80 000 euros**
- **5 productions d'œuvres lyriques et symphoniques** pour un montant total de **100 000 euros**
- **l'acquisition d'instruments de musique et de matériels techniques** par 11 structures culturelles normandes pour un montant total de **230 000 euros**
- **la production de 12 spectacles vivants** pour un montant total de **76 000 euros**
- **la réalisation de 2 longs métrages en Normandie pour un montant de 300 000 euros** : "Un petit frère" de Léonor Serraille (BLUE MONDAY PRODUCTIONS) et "Une femme de notre temps" de Jean-Paul Civeyrac (MOBY DICK FILMS) ;
- **9 acquisitions et 50 restaurations d'œuvres d'art** par des musées normands pour un montant total de **112 740 euros**.

#### **- 51 817 euros pour le respect des droits culturels**

La Région Normandie a inscrit les droits culturels au cœur de sa nouvelle politique culturelle et patrimoniale intitulée « Territoires créatifs ». Au titre du dispositif « Accès à la culture pour les publics spécifiques », les élus régionaux ont décidé d'attribuer une enveloppe globale de 48 136 euros aux 6 structures suivantes :

- La Renaissance à Mondeville (14)
- Up to the moon de Heuqueville (76)
- Relikto com à Yvetot (76)
- Centre chorégraphique national de Caen (14)
- Correspondances et musiques à Caen (14)
- FRAC Caen (14)

#### **TOURISME :**

##### **- 110 000 euros pour encourager le développement de la Véloscénie et de la Vélomaritime**

La Région entend faire de la Normandie l'une des principales destinations de tourisme à Vélo en France. Dans cet objectif, elle soutient à hauteur de 110 000 euros au total le programme d'actions du comité d'itinéraire de la Véloscénie et du comité d'itinéraire de la Vélomaritime, itinéraires-vitrines de la Destination Normandie à Vélo.

#### **TRANSPORTS**

##### **- 17,1 millions d'euros pour les travaux du Port du Havre**

La Région participe, au titre du CPIER 2015-2020, au financement de la construction des deux derniers postes des terminaux à conteneurs à l'extrémité Ouest de Port 2000 au Havre, à hauteur de 17,1 millions d'euros. Ces travaux permettent de répondre aux problèmes de capacité de certains des terminaux et d'accueillir les 700 000 équivalents vingt pieds (EVP) supplémentaires attendus.

##### **- Extension du parking avion de l'aérogare de Caen-Carpique**

Les élus régionaux accordent 933 858 euros à la Communauté Urbaine Caen la Mer pour le financement des travaux de requalification et d'extension du parking avion de l'aérogare de Caen-Carpique.

#### **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**- Attribution du Label « patrimoine de la reconstruction en Normandie » à Saint-Lô (50), Trévières (14) et Flers (61)**

Avec la création du label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie », la Région souhaite promouvoir l'architecture de la Reconstruction. Dans ce cadre, les candidatures des communes de Saint-Lô (50), Trévières (14) et Flers (61) ont été retenues pour l'obtention du label.

**- 205 799 euros pour soutenir à 6 opérations de renforcement de l'attractivité des centres-villes reconstruits à Avranches, Evreux, Le Havre, Rouen, Falaise et Caen**

La Région accompagne les villes reconstruites particulièrement touchées par les phénomènes de dévitalisation, de vacance des logements, commerces et services, voire de paupérisation, afin de renforcer l'attractivité de leurs centres. Dans ce cadre, elle soutient 6 opérations pour un montant total de 205 799 euros :

- la réhabilitation des parties communes de l'immeuble Cœur d'Ilot 1 à Avranches ;
- la création d'un local multifonctionnel dans le cadre des travaux place Sepmanville à Evreux ;
- la création d'un bar avec terrasse "L'Havrais Bière" situé 1 rue de Paris au Havre ;
- la réhabilitation de l'ilot 207 G situé 3, 5, 7 et 11 rue Poret de Blosserville à Rouen ;
- la rénovation des parties communes de l'immeuble situé 16 rue Victor Hugo à Falaise ;
- la réhabilitation des parties communes de l'immeuble situé 18 rue des Carmélites à Caen.

**- La Région soutient les projets structurants des territoires**

A ce titre, elle accorde près de 1,4 million d'euros à 9 projets, dont la création d'un Foyer Jeunes Travailleurs à Argentan (480 000 euros), et le réaménagement du complexe sportif Michel d'Ornano de Pont-l'évêque (245 621 euros).

**AGRICULTURE ET PECHE**

**- Améliorer la qualité et valoriser les productions agricoles**

Au titre du plan de relance des filières agricoles (cidricole et horticole), dans le contexte de crise sanitaire, la Région Normandie accorde :

- 63 800 euros à l'Organisme de sélection de la race Normande,
- 103 280 euros au collectif de sauvegarde des races avicoles normandes,
- 109 068 euros à l'ODG Prés-Salés du Mont Saint Michel,
- 108 118 euros à La Maison Cidricole Normande,
- 10 000 euros à L'UNEP.

Au titre du dispositif « Aide aux investissements pour la transformation à la ferme et la commercialisation en circuits courts », la Région Normandie alloue également une enveloppe globale de 659 729 euros à 20 projets.

**- 135 500 euros pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs**

La Région Normandie, dans le cadre du dispositif Impulsion Installation, accorde une enveloppe globale de 135 500 euros pour l'installation de 16 jeunes agriculteurs.

**- Plus de 500 000 euros pour soutenir les investissements productifs en aquaculture**

Au titre de sa politique d'intervention en faveur de filière aquacole, la Région accorde 504 890 euros à 10 entreprises pour permettre l'amélioration des conditions d'hygiène, de travail, de qualité et de traçabilité des produits, la valorisation des produits frais, une diminution de l'impact environnemental des activités de ces entreprises.

**- Normandisation du cheptel bovin**

Les élus régionaux ont attribué une enveloppe globale de 40 720 euros à 7 exploitations, pour augmenter la proportion d'animaux de race normande dans leur troupeau.

## **FILIERE EQUINE**

### **- Développement de la Plateforme de Saint-Contest**

La Région Normandie soutient Normandie Equine Vallée à hauteur de 1,35 million d'euros pour son projet d'extension de la Plateforme de Saint-Contest, qui comprend la réalisation de bureaux et de laboratoires, d'espaces communs nécessaires pour les équipes en présence, d'un auditorium d'une capacité de 70 personnes, de locaux dédiés à l'accueil d'entreprises, pour des baux d'une durée de 1 à 5 ans.

### **- Soutien à l'organisation de manifestations équestres**

La Région apporte son soutien à 12 projets d'événements dans la filière équine à hauteur de 404 000 euros, dont le Longines Deauville Classic (100 000 euros), le Normandy Horse Show (59 000 euros), et le Jumping international de Saint-Lô (45 000 euros).

## **ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **- « Normandie Bâtiments Durables » : plus de 4,28 millions d'euros pour accompagner la rénovation énergétique de logements sociaux et de copropriétés en Normandie**

La Région Normandie attribue une enveloppe globale de plus de 4,28 millions d'euros :

- plus de 2,03 millions d'euros à SEMINOR pour la rénovation énergétique BBC de 186 logements à Darnétal (76),
- plus de 1,32 million d'euros à IMMOBILIERE BASSE SEINE pour la réhabilitation thermique de 124 logements sociaux à Gonfreville L'Orcher (76),
- 865 585 euros à SEMINOR pour la rénovation thermique de 81 logements de la Résidence Tetlow à Bolbec (76),
- 709 159 euros à SA HLM LOGISEINE pour la rénovation énergétique de 86 logements Rue Pierre Brossolette à Malaunay (76),
- 382 500 euros à HLM COUTANCES GRANVILLE pour la rénovation thermique de 55 logements sociaux Les Pommiers à Granville (50).

### **- La Région soutient les initiatives en faveur du développement durable**

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, la Région accorde :

- plus de 5,25 millions d'euros à 51 projets de production d'énergies renouvelables (panneaux solaires, unité de méthanisation...)
- 380 500 euros pour l'acquisition de 209 véhicules électriques par des particuliers au titre du dispositif « IDÉE ACTION – Mobilité durable »,
- 383 chèques « Eco-énergie » pour un montant total de 864 100 euros.

### **- Résultats de l'AMI 2020 « Territoire Durable 2030 »**

Les territoires lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2020 « Territoire Durable 2030 » sont :

- Communauté de Communes Bernay Terres de Normandie (27)
- Communauté d'Agglomération de Flers (61)
- PETR Dieppe Pays Normand (76)
- Communauté de Communes du Pays de Mortagne au Perche (61)
- Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (14)

La Région Normandie s'engage à accompagner les territoires dans leurs démarches globales de développement durable, transversales et ambitieuses au regard de leur situation, en s'inscrivant dans l'agenda 2030 pour le développement durable.

### **- Biodiversité : Résultats de l'appel à projets Région-Fonds européens 2020 « Préservation et gestion des réservoirs de biodiversité**

Suite à l'AAP 2020-2021 «Préservation et gestion des réservoirs de biodiversité - Elaboration de plans de gestion », les élus régionaux ont décidé de financer 7 dossiers, pour un montant total de 427 610 euros, portés par le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Perche, le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, le Groupe Ornithologique Normand Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, et le Syndicat de la Vire. Ces projets concernent la réalisation d'élaboration de plans de gestion de milieux naturels.

Contacts presse :

Laure Wattinne – 02 31 06 78 96 – [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr)

Charlotte Chanteloup – 02 31 06 98 96 – [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)